

## CERTIFICAT D'EXAMEN DE TYPE

N° LNE-20519 rév. 4 du 04 mars 2022

Modifie le certificat 20519-3

- Délivré par** : Laboratoire national de métrologie et d'essais
- En application** : Décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, arrêté du 31 décembre 2001 modifié et décret n° 78-363 du 13 mars 1978 modifié et arrêté du 13 février 2009.
- Délivré à** : STARPLAST - 23 rue Soyouz Parc Ester Technopole BP 92084  
FRANCE - 87070 - LIMOGES CEDEX
- Fabricant** : STARPLAST - 23 rue Soyouz Parc Ester Technopole - FRA - 87070 - LIMOGES CEDEX
- Concernant** : le dispositif répéteur lumineux de tarifs pour taxis STARPLAST type "L'UNIVERSEL"
- Caractéristiques** : Les caractéristiques du dispositif sont présentées en annexe du présent certificat.
- Valable jusqu'au** : 29 mai 2030

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 6 page(s). Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier DCF/22/P207979-2



Accréditation n°5-0012  
Liste des sites accrédités  
et portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Pour le Directeur Général

Responsable du Département Certification  
Instrumentation

## Annexe au certificat d'examen de type n° LNE-20519 révision 4

### Historique

Numéro	Date	Révision	Objet
LNE-20519	30 Mai 2011	0	-Initial
LNE-20519	12 Mars 2012	1	Complément : - Modification de la sécurisation du module anti-fraude - Modification des caractéristiques des ampoules de tarifs - Ajout de la plaque porte-tout comme dispositif de fixation
LNE-20519	13 Mars 2013	2	Annule et remplace : - Conditions particulières d'installation
LNE-20519	05 Mars 2021	3	-Renouvellement du certificat
LNE-20519	04 Mars 2022	4	- Modification des dimensions du boîtier qui reçoit la carte électronique du kit débrochable ainsi que de son dispositif de scellement associé.

Les dernières modifications sont identifiées par les rectangles de révision.

### Description

Le dispositif répéteur lumineux de tarifs pour taxis STARPLAST type « L'UNIVERSEL » est disponible en versions 3 et 4 tarifs, débrochable ou non-débrochable.

#### Version 4 tarifs (faces avant et arrière)



#### Version 3 tarifs (faces avant et arrière)



## Annexe au certificat d'examen de type n° LNE-20519 révision 4

Les dimensions du dispositif répéteur lumineux de tarifs pour taxis « L'UNIVERSEL » sont :

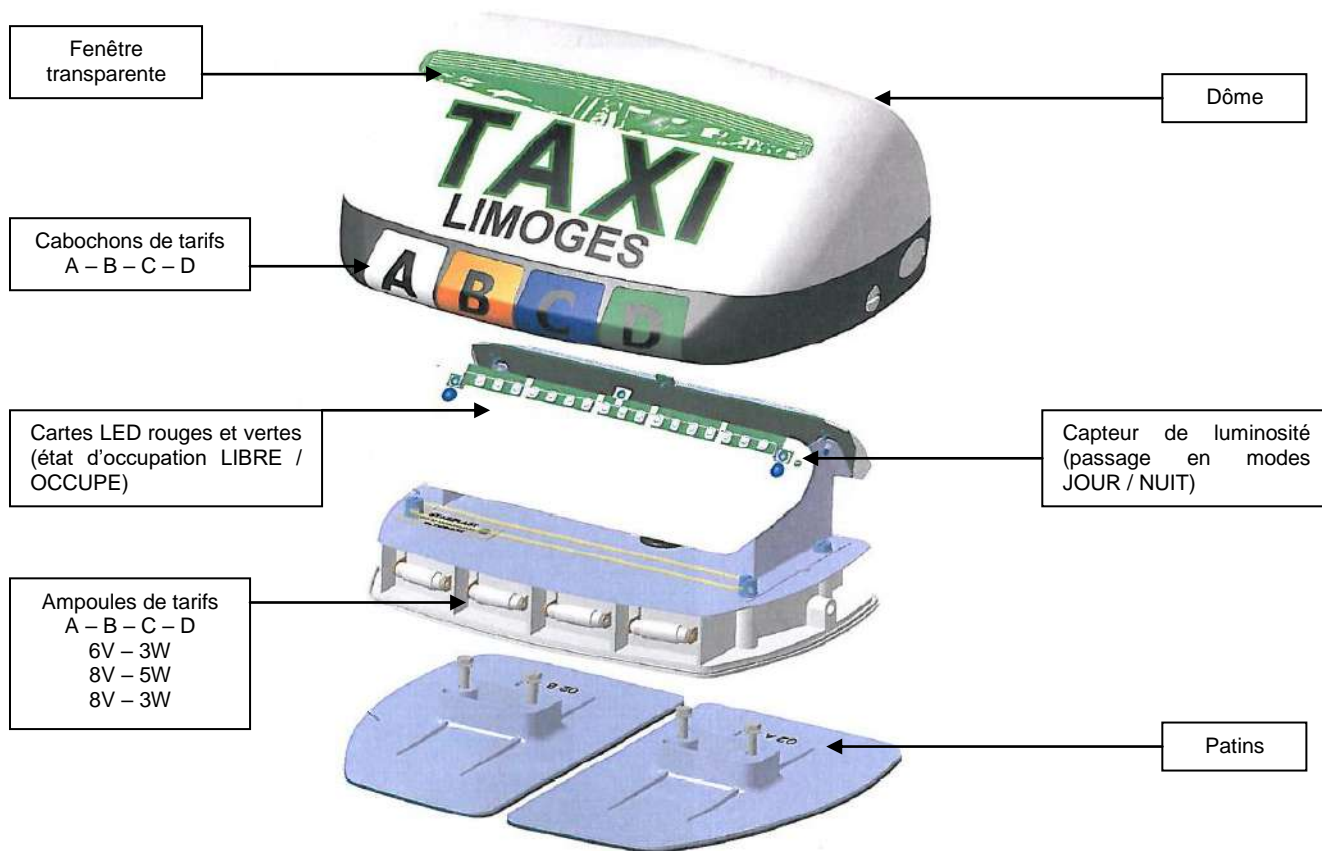
- largeur = 312 mm,
- hauteur = 124 mm,
- profondeur = 212 mm.

Il est connecté au taximètre de deux manières possibles :

- En version non-débrochable, avec un câble à gaine blindée,
- En version débrochable, avec un câble à gaine souple, un connecteur et un module anti-fraude.

### Caractéristiques

Le dispositif répéteur lumineux de tarifs pour taxis « L'UNIVERSEL » est constitué comme suit :



Version 4 tarifs (vue de l'avant du véhicule)

### Conditions particulières de fabrication

- Coloration du dôme :

Les couleurs de dômes peuvent être les suivantes :

- Blanc
- Bleu clair
- Bleu foncé
- Orange
- Jaune
- Vert
- Gris
- Violet
- Rouge

## Annexe au certificat d'examen de type n° LNE-20519 révision 4

Seul le dôme est susceptible d'être d'une couleur autre que blanche en fonction des autorisations locales.

Exemple :



Version 4 tarifs (vue de l'avant du véhicule)

### Conditions particulières d'installation

Le dispositif répéteur lumineux de tarifs pour taxis « L'UNIVERSEL » doit être positionné à l'avant du véhicule porteur, perpendiculairement au sens de la marche de ce dernier. Le câble d'alimentation doit sortir de l'arrière du répéteur lumineux de tarifs et longer la carrosserie côté conducteur.

En version débrochable, le dispositif peut être ôté du véhicule, lorsque celui-ci n'est pas utilisé comme taxi. Il est alors déconnecté au niveau du boîtier de connexion placé dans le compartiment moteur.

Le dispositif répéteur lumineux de tarifs pour taxis « L'UNIVERSEL » est fixé sur le toit du véhicule par :

- Patins magnétiques :



(vue de l'avant du véhicule)

- Barre de toit :



(vue de l'avant du véhicule)

Rev 1

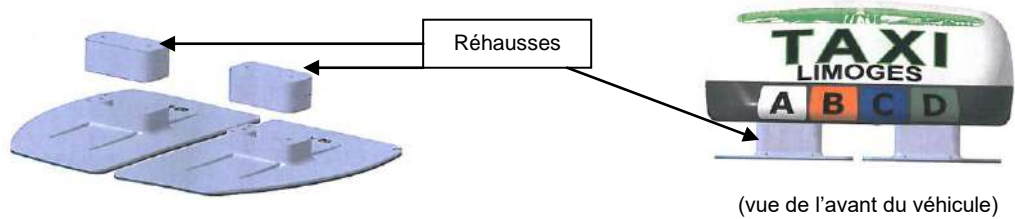
- Une plaque porte-tout peut également être utilisée :



Rev 2

## Annexe au certificat d'examen de type n° LNE-20519 révision 4

En cas de présence de barres de toit longitudinales, la visibilité des indications du répéteur doit être préservée et peut nécessiter l'installation d'un système de surélévation adapté.



Aucun obstacle ne doit limiter la visibilité des voyants de tarif.

Rev 1

Le cas échéant, une jupe peut masquer les réhaussements.



### Conditions particulières d'utilisation

Le remplacement des sources lumineuses (ampoules de tarifs et cartes LED rouges et vertes) peut être effectué par le chauffeur ou l'exploitant sans bris du scellement installateur.

### Sécurisation et scellements

En version débrochable, en cas de détection d'un défaut, le module anti-fraude traite l'anomalie en la signalant au taximètre.

En position LIBRE, le taximètre allume le message d'erreur correspondant au défaut de lampe sur l'afficheur et empêche le passage de la position LIBRE à la position OCCUPE.

La réinitialisation s'effectue à l'aide du bouton poussoir situé dans le boîtier de raccordement contenant le module anti-fraude.

Rev 4

### Description du boîtier de raccordement :

Dimensions boîtier :

- Hauteur 55 mm
- Longueur 115 mm
- Largeur 65 mm

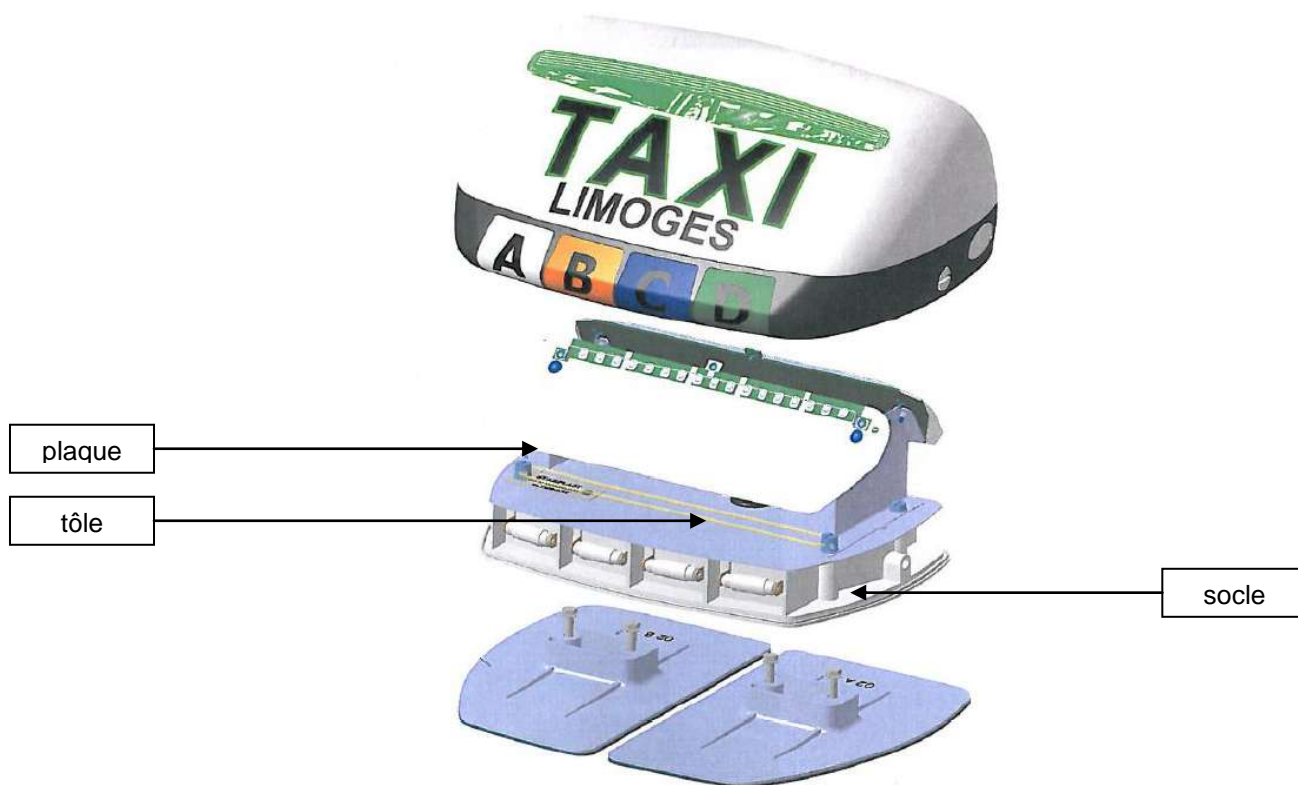
Les presses étoupes servant à l'étanchéité pour les câbles de connexion de la carte sont montés à l'intérieur du boîtier. De manière à éviter toutes possibilités de démontage par l'extérieure.

La carte antifraude est fixée sur le couvercle par deux vis inoxydables de diamètre 3mm et tête bombée hexagonale creuse.

Le boîtier de raccordement est sécurisé par l'installateur à l'aide d'un scellement constitué d'un fil perlé, traversant en diagonale les 2 vis de fixation percées.



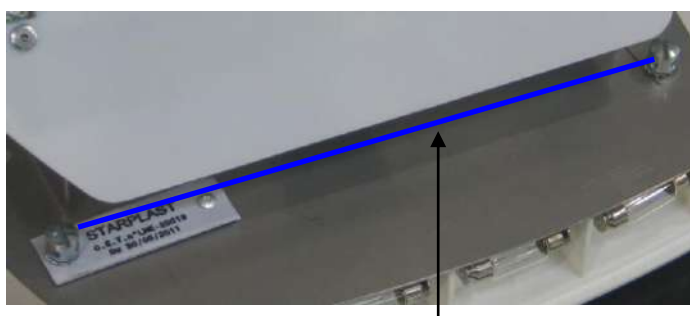
Annexe au certificat d'examen de type  
n° LNE-20519 révision 4



**Version 4 tarifs (vue de l'avant du véhicule)**

La plaque équipée des équerres sur le boîtier plastique est fixée par 4 vis dont 2 sont percées et positionnées à l'avant du lumineux.

Le scellement est constitué d'un fil perlé, traversant les 2 vis de fixation percées et positionnées à l'avant du lumineux, relié par un plomb apposé par l'installateur.



## Annexe au certificat d'examen de type n° LNE-20519 révision 4

Scellement constitué d'un fil perlé, traversant les 2 vis de fixation percées et positionnés à l'avant du lumineux, relié par un plomb apposé par l'installateur

### Marquages et inscriptions

Rev 3

Le numéro et la date du certificat initial et l'identification du fabricant sont gravés sur la plaque d'identification fixée sur une tôle elle-même fixée sur un socle. En exemple ci-dessous:



Version 4 tarifs (vue de l'avant du véhicule)